

**LA MATERNELLE 4 ANS :**  
**Un accompagnement et des appuis systématiques rapides  
pour assurer l'inclusion et la réussite scolaire de tous nos jeunes**

**MÉMOIRE**

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS  
PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LOI NO 5 : LOI MODIFIANT LA LOI SUR  
L'INCLUSION PUBLIQUE ET D'AUTRES DISPOSITIONS À L'ÉGARD DES  
SERVICES DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE DESTINÉE AUX ÉLÈVES  
ÂGÉS DE 4 ANS

Richard Leonard, D. 3 ec. Gest. Ed.  
*Orthopédagogue, auteur, chargé de cours et directeur d'école à la retraite*

---

27 Mai 2019

---

---

## INTRODUCTION

---

D'une des sociétés très peu scolarisées, il y a quelques décennies, nous avons ensemble bâti un système éducatif complet, plus démocratisé et assez performant pour la majorité des élèves.

La capacité de remise en question du statu quo est un des éléments cruciaux qui a permis au Québec de progresser rapidement sur plusieurs paliers.

Le temps serait propice à une modification et à un changement de paradigme du système éducatif québécois.

La fréquentation scolaire a un historique assez chargé au Québec.

La démocratisation de l'éducation s'est mise en place avec la naissance en 1964, d'un ministère de l'Éducation qui a dû mener des combats acharnés pour instaurer une fréquentation scolaire universelle obligatoire.

### 1

## PRÉSENTATION DE L'AUTEUR ET DE MON PARCOURS

### **Annonce faite à ma mère concernant son jeune de 4 ans**

" Pour ce qui est de la scolarisation de votre enfant, il faut cesser d'envisager cette possibilité. Notre équipe de spécialistes considère que votre enfant est non scolarisable et que toute tentative de votre part de l'envoyer à l'école serait une grande perte de temps et d'énergie. "

### **Contexte**

Évidemment, la bonne foi des spécialistes n'était pas en cause. Cependant, cette déclaration illustre le manque de connaissances qu'on avait à cette époque au sujet de l'exploitation maximale du potentiel de chaque individu et de l'importance de ne pas poser de diagnostic médical et développemental catégorique en bas âge.

### **Aujourd'hui**

Heureusement, on dénote un certain progrès dans ces pratiques d'évaluation depuis ce temps.

## **Ambition pour chaque jeune**

Peu importe les conclusions des spécialistes et les dires de son entourage, ma mère avait décidé que son fils irait à l'école " comme les autres enfants ".

## **Mon séjour en première année**

Selon ce que ma mère m'a raconté plusieurs décennies plus tard, on a annoncé à mes parents que leur fils n'avait aucune capacité en lecture, qu'il devait reprendre sa première année et, comme pièce de résistance, qu'il n'apprendrait probablement jamais à lire.

## **Les motifs de ma mission**

Comme orthopédagogue de formation, il m'apparaît évident que, lors de mon entrée en première année, je ne possédais pas les préalables à l'apprentissage des matières scolaires tels que l'espace, le temps, la phonétique, etc. Comme élève, je me suis retrouvé dans un environnement plutôt mal adapté et hostile, ayant à survivre aux escaliers, aux récréations, aux remontrances et au reste de la routine scolaire. Tout cela avait préséance sur le succès scolaire.

## **Un parcours diversifié en éducation**

### **Postes occupés**

- Enseignant titulaire en classe d'adaptation scolaire ;
- Orthopédagogue en classe d'adaptation scolaire et en classe dite régulière ;
- Conseiller pédagogique en adaptation scolaire pour tout le primaire et tout le secondaire ;
- Directeur d'école au primaire et au secondaire ;
- Chargé de cours et conférencier universitaire au Baccalauréat et à la Maîtrise en adaptation scolaire et sociale
- Consultant en adaptation scolaire au privé, au public et au gouvernement du Québec ;
- Membre de comités consultatifs en adaptation scolaire au ministère de l'Éducation ;
- Chargé de projet dans le but de proposer aux commissions scolaires du Québec un canevas de politique locale en adaptation scolaire ;
- Président régional de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles.

### **Des attentes élevées de réussite pour tous les élèves**

Chaque élève doit être considéré comme un apprenant en mesure de progresser et d'améliorer ses compétences et ses connaissances. Les modalités de réussite peuvent varier, mais les attentes doivent être formulées clairement.

Évidemment, ce point relève directement de la vision partagée de l'éducation. Chaque élève doit être considéré en apprentissage et en cheminement vers sa réussite telle qu'elle sera spécifiée dans son parcours scolaire. Il arrive que l'on ait tendance à " baisser les bras " lorsque la réussite particulière d'un élève ne correspond pas à la réussite normative fixée. On se doit plutôt de rechercher en groupe une nouvelle définition particulière de la réussite pour cet élève.

### **Enseignant titulaire en classe dite " spéciale "**

Dès le début de ma carrière, comme enseignant titulaire en classe dite " spéciale ", je constatais les défis énormes que représentaient l'aide aux élèves ayant accumulé des retards d'apprentissage ou autre.

Les retards petits et grands affectaient grandement l'estime de soi et la motivation scolaire de la plupart des élèves qui m'étaient confiés. Le fait d'être confiné à un groupe " dit spécial " ne faisait que confirmer dans leur esprit leur supposé manque de potentiel et le peu d'attentes qu'on entretenait à leur égard.

Malgré toutes les ressources investies, les programmes adaptés, le personnel spécialisé envoyé en renfort et les efforts louables des enseignants, une infime proportion de mes élèves réussissaient à retourner vers un cheminement régulier. Pourtant, cet objectif était souvent le premier présenté dans la description du service et présenté aux parents pour les convaincre du bien fondé d'un passage temporaire de leur enfant au sein de ce service spécialisé. J'ai passé une bonne partie de ma carrière à faire en sorte que la classe dite " spécialisée " soit choisie comme proposition de service le moins souvent possible. (Moins de 1% de fréquentation était visé).

## **Orthopédagogue**

Cette nouvelle vision proposant une rééducation académique des élèves dès l'apparition officielle de difficultés d'apprentissage au primaire m'avait toujours séduit et j'ai pu la mettre à l'œuvre durant une dizaine d'années. Ma formation initiale assez clinique dans ce domaine me fut d'une précieuse aide. Mes collègues et moi avons pu donner un service de rééducation de première qualité à d'innombrables jeunes qui ont été en mesure dans la grande majorité des cas de poursuivre un cheminement régulier et de se diplômer ou se qualifier par la suite.

Me posant des questions avec des collègues par rapport aux élèves avec qui les résultats semblaient plus décevants, nous avons commencé à remettre en question la nécessité de confirmer des difficultés officiellement avant une intervention spécifique ou générale auprès d'un élève ou d'un groupe.

Malgré la résistance de certaines directions, nous avons débuté des interventions spécifiques en groupe dès le début de la première année, en maternelle 5 ans et au sein de quelques groupes de maternelle 4 ans. Le domaine des habiletés langagières était plus spécifiquement visé.

## **Conseiller pédagogique responsable de l'adaptation scolaire**

Ce nouveau rôle de conseil et de coordination de l'ensemble des services de l'adaptation scolaire et sociale de tout le territoire de notre commission scolaire m'a permis de constater l'ampleur des rôles de prévention, de dépistage et d'intervention précoce que nos maternelles 4 ans pouvait jouer dans les soit disant zones défavorisées ou à risques. La possibilité de connaître les caractéristiques de certains enfants, leur milieu familial et les services à prévoir pour la prochaine année assurait une qualité d'intervention très relevée pendant deux ans afin de préparer une rentrée en première année qui aurait pu être assez houleuse.

De plus, ayant de bonnes entrées avec les services de santé et sociaux, plusieurs enfants de 3 à 4 ans m'étaient référés pour débiter la scolarisation dès 4 ans selon diverses modalités telles que permises par la loi. Les nombreux cas d'élèves handicapés ayant pu bénéficier de cette mesure ont tous permis à l'élève, les parents et la commission scolaire d'appivoiser des débuts de scolarisation s'annonçant plutôt complexes et lourds.

## **Direction d'écoles**

Mes quinze dernières années de carrière à titre de directeur de diverses écoles m'ont aussi permis de constater les nombreux avantages pour les élèves et le système scolaire de connaître et d'intervenir avec la clientèle de 4 ans. Les milieux dits défavorisés avaient mis en place diverses formules de maternelle 4 ans qui fonctionnaient assez rondement. D'autres écoles pouvaient compléter des maternelles 5 ans avec un certain nombre d'enfants de 4 ans. Ces élèves étaient intégrés aux activités de l'école selon la pertinence de leur présence et selon un horaire particulier.

## **Auteur, rédacteur de nombreuses politiques et documents concernant l'adaptation scolaire et sociale et chargé de cours**

Ces fonctions que j'occupe encore aujourd'hui m'ont appris l'importance de considérer la mission éducative sous l'approche systémique et la ligne du temps évolutionnaires des pratiques.

La mise en place de l'accès universel aux services des maternelles 4 ans répond à ces deux critères.

De plus, les changements permettant au Québec de faire réussir tous ces enfants susceptibles d'être exclus ont souvent focalisé uniquement sur un ajout sans fin de ressources matérielles et humaines. Les défis de formation du personnel et la mise à jour des pratiques pédagogiques sont souvent relégués au second plan.

Enfin, les changements structurels tels qu'une approche systémique basée très tôt sur la prévention, le dépistage rapide et l'intervention précoce n'ont pas reçu l'attention qu'ils mériteraient.

La mise en place d'un accès aux services de maternelles 4 ans me paraît comme un des éléments inévitables de cette approche qui donnerait à tous les élèves de meilleures chances d'apprendre, de grandir et de réussir.

## ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC

- 27% des jeunes se présentent en maternelle 5 ans avec une ou plusieurs vulnérabilités de développement, ce taux augmente toujours aujourd'hui
- Plus de 200 000 élèves sont identifiés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la grande majorité de ces jeunes ne vivent pas en milieu dit défavorisé
- Nos élèves se font prescrire 2 fois plus de médicaments stimulants que ceux du reste du Canada
- Nos taux de diplomation réels dans les temps jugés normaux nous placent près de la queue du peloton au Canada

Malgré le fait que le Ministère ait normalisé le nombre d'élèves qui peuvent être codés dans plusieurs catégories, qu'il ait fait disparaître certaines catégories et favorisé le choix des services par l'enveloppe générale " élèves à risques ", plusieurs intervenants scolaires continuent à relier un code à un montant d'argent permettant des services.

La codification est un mode de fonctionnement qui relève du modèle médical, là où le monde de l'adaptation scolaire a émis ses balbutiements. Les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) étant considérés comme des enfants exceptionnels, les programmes universitaires formaient des enseignants spécialisés en enfance exceptionnelle. Selon cette logique, chaque élève devait être diagnostiqué selon le modèle médical.

Il est à noter que ces codes donnaient très peu d'information sur la situation et les besoins réels de chaque élève. Par ailleurs, les méthodes de dépistage précoce se sont raffinées.

Notre système de codage d'enfants et de financement scolaire encourage la recherche d'élèves en difficulté. Un changement fondamental de paradigme doit nous amener vers les concepts modernes implantant et valorisant les résultats de réussite scolaire via la prévention, le dépistage et l'intervention précoce.

## Maternelles 4 ans

### Un excellent départ à l'école

Une journée d'apprentissage à temps plein à un âge précoce peut aider à améliorer les aptitudes de tout enfant en lecture, écriture et calcul et lui fournir une base solide pour son apprentissage futur. L'apprentissage à temps plein facilite également la transition vers la première année pour les parents et l'enfant. Lorsque l'initiation à l'école est une expérience agréable, l'enfant se sent naturellement enclin à apprendre et ne demandera qu'à faire partie du milieu scolaire.

Les études ont démontré que la maternelle précoce à temps plein constitue un atout pour l'éducation, pour notre économie et pour nos enfants.

## 4

## LES RÉSULTATS EN ONTARIO

Après l'implantation de la mesure de l'implantation des maternelles 4 ans en Ontario plusieurs études ont été entamées. Voici un résumé du rapport final :

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), qui est une mesure examinée par l'UNESCO, a été utilisé pour mesurer le développement des élèves dans les cinq domaines suivants :

- Santé physique et bien-être
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Habiletés cognitives et développement du langage
- Connaissances générales et habiletés de communication

### CONSTATATIONS PRINCIPALES

- En général, les élèves du PAJETP sont mieux préparés pour la 1<sup>re</sup> année et à réussir à l'école.
- Dans chaque domaine, les élèves ont amélioré leur préparation à la 1<sup>re</sup> année et ont accéléré leur développement.



- La comparaison des enfants ayant bénéficié de deux ans de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein à ceux qui n'ont pas suivi le Programme montre que celui-ci :
  - ▶ A réduit le risque en matière de compétences sociales de 10,5 p. 100 à 5,8 p. 100;
  - ▶ A réduit le risque en matière d'habiletés cognitives et de développement du langage de 15,8 p. 100 à 4,3 p. 100;
  - ▶ A réduit le risque en matière de connaissances générales et d'habiletés de communication de 10,5 p. 100 à 5,8 p. 100.

Source du Rapport final : *Évaluation de la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants de l'Ontario, automne 2012*, du Social Program Evaluation Group de l'Université Queen's; du Rapport final sur le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, octobre 2012, de l'Offord Centre for Child Studies de l'Université McMaster et du ministère de l'Éducation du gouvernement de l'Ontario.

## 5

## MOT DE LA FIN

### Quelques citations

*« Après plus de dix ans de recherches solides, ici et à l'étranger, on connaît les avantages que présente l'apprentissage des jeunes enfants pour l'éducation et le développement des enfants ainsi que pour réaliser des économies sociales sur le plan de la prévention. Maintenant plus que jamais, des enfants plus instruits et en meilleure santé représentent le meilleur investissement social et économique qu'on puisse faire. »*

**Carl Corter**, titulaire de la chaire Atkinson Charitable Foundation en développement et éducation de la petite enfance, Atkinson Centre for Society and Child Development, Institute of Child Study, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto

*« Cette annonce représente un élargissement des possibilités offertes aux éducatrices et éducateurs en garderie. Chose encore plus importante, elle améliore l'accès des enfants de l'Ontario à la prise en charge et à l'apprentissage par des professionnels qui comprennent bien le développement de l'enfant et la valeur de l'apprentissage basé sur le jeu. »*

**Euarda Sousa**, directrice générale, Association of Early Childhood Educators Ontario

*« Ce changement annoncé de la structure gouvernementale envoie un message à la population de l'Ontario : la garde d'enfants de qualité n'est pas seulement une question de gardiennage; elle est aussi un important service permettant de préparer les enfants pour l'école et pour l'avenir. »*

**Patti Moore**, présidente, Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario

---

## EN CONCLUSION

---

Bien financée et organisée, l'école réunit des ÉQUIPES de pédagogues, travailleurs sociaux et spécialistes de tous les genres. Notre système de centres de la petite enfance est excellent mais ne peut rivaliser avec les écoles. Comme société mature nous devons prioriser l'école et cela même au delà de la santé, c'est notre avenir collectif. L'école est le meilleur outil d'inclusion de tous les Québécois et des nouveaux arrivants

Plus de 80% des élèves des pays de l'OCDE ont accès à diverses formes Maternelles 4 ans depuis longtemps. Les résultats sont assez éloquentes pour la réussite des élèves, alors que nous accusons toujours des retards importants à cet égard.

Les recherches et les résultats des autres juridictions nous démontrent que l'augmentation de la plage de fréquentation scolaire obligatoire accroît la prévention, la réussite et la persévérance.

Évidemment, cette obligation incitera fortement les milieux scolaires à moderniser leurs offres de services d'enseignement et de services connexes à une clientèle ayant besoin de programmes diversifiés et de modalités alternatives à ceux déjà en place.

---

## RÉFÉRENCES

**Bélanger, N. (2010).** L'école sans frontière. Négociations et pratiques inclusives à l'école de langue française en Ontario. In N. Bélanger et H. Duchesne (dir.), *Des écoles en mouvement* (p. 17-40). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

EARLY DEVELOPMENT INSTRUMENT (EDI), Instrument de mesure et statistiques d'indice de vulnérabilité des jeunes dans plusieurs juridictions de l'OCDE

*Évaluation de la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants de l'Ontario, automne 2012*, du Social Program Evaluation Group de l'Université Queen's; du *Rapport final sur le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants*, octobre 2012, de l'Offord Centre for Child Studies de l'Université McMaster et du ministère de l'Éducation du gouvernement de l'Ontario.

**Gaudreau, L. (2010).** Comment les C.S. procèdent-elles pour les services offerts aux EHDAA ? In N. Trépanier et M. Paré (dir.), *Des modèles de service pour favoriser l'intégration scolaire* (p. 5-30). Québec : Presses de l'Université du Québec.

**Gouvernement du Québec (2008).** *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*. Québec : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport.

**Gouvernement du Québec (2010).** *Document d'appui à la réflexion, rencontre sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté*. Québec : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport.

**Leonard, R. (2013).** *Une école pour tous : l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté*. Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine.

**Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2009).** *Vers une école inclusive et une amélioration de l'apprentissage : synthèse des résultats d'études de cas menées dans plusieurs pays*. Site téléaccessible à l'adresse <<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001860/186030m.pdf>>.

**Poizat, D., Gardou, C. et Moiroud, C. (2010).** France : doit encore mieux faire. In N. Bélanger et H. Duchesne (dir.), *Des écoles en mouvement* (p. 111-137). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.